Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260908-2026_09_01-DE

2026-09-01

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE SAINT-THELO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-THELO

DELIBERATION 2026-09-01

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en mairie de Saint-Thélo, sous la présidence de Madame Anne-Laure DUEDAL, Maire.

Date de la convocation : Le 02 septembre 2026

Sont présents : André LE MAUX, Lucie LAUBE, Jean-Paul DUAULT, Fabrice LE COUÉDIC, Sandrine BLANQUET, Aurélie COLLET, Caroline LE GUYADEC, Camille MOLÉ, Yves CHRETIEN

Absent excusé : Jean-Jacques FRABOULET donne pouvoir à Anne-Laure DUEDAL

Secrétaire de séance : Fabrice LE COUÉDIC

Délibération relative au Rapport d'activité et développement durable 2025 de Loudéac Communauté Bretagne Centre

Le Rapport annuel d'activité 2025 de LCBC est présenté par Madame Le Maire aux membres du Conseil Municipal.

Le rapport d'activité retrace l'activité de l'EPCI en 2025. Reflet de la production des différentes compétences de l'institution et des avancées de la collectivité.

Les chapitres portent sur l'intercommunalité, l'engagement de la collectivité, les moyens d'agir et l'action communautaire par espace de vie.

2026-09-01

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260908-2026_09_01-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, PREND ACTE

Par **11** voix pour, **0** voix contre

- **Du rapport d'activité et développement durable 2025 de Loudéac Communauté Bretagne Centre**

Fait à Saint-Thélo, le 09/09/2026

Pour extrait conforme,

Secrétaire de Séance
M. Fabrice LE COUÉDIC

Le Maire,
Mme Anne-Laure DUEDAL